

VILLE DE PONTARLIER

REGION DE FRANCHE-COMTE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER
CANTON DE PONTARLIER

Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire

Objet : JUSTICE ET POLICE – Circulation – Interdiction de circulation 33, rue Jean Monnet à compter du mercredi 27 janvier 2021.

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2273-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

VU les travaux de génie civil sur chaussée pour raccordement au réseau assainissement réalisés par les agents de la DEA de la CCGP, 33, rue Jean Monnet, à compter du mercredi 27 janvier 2021,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité de ses concitoyens et la commodité de la circulation,

ARRETE

ARTICLE 1 – Interdiction de circulation

A compter du mercredi 27 janvier 2021, 7 h 30 et jusqu'à la fin des travaux, la circulation sera interdite à tout véhicule :

– rue Jean Monnet : entre la rue du Stand et la rue Henri Poincaré.

Les véhicules seront déviés par la rue du Stand.

ARTICLE 2 -

Les panneaux de signalisation qui découlent du présent arrêté seront mis en place par l'entreprise concernée.

ARTICLE 3 -

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Directeur des Services Techniques, Monsieur le Commissaire de Police, ses agents, Messieurs les Gardiens de Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

1 ex. Arrêté du Maire
1 ex. Police Municipale
1 ex. Police
1 ex. Pompiers
1 ex. SOBECA
1 ex. DMO
1 ex. DITE
1 ex. Pôle Citoyenneté

PONTARLIER, le 22 janvier 2021

Pour le Maire et par délégation,
Le conseiller municipal délégué,

Romuald VIVOT